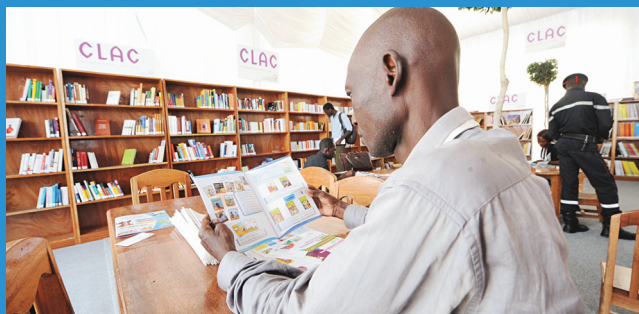


FRANCOPHONIE

SOMMET DE DAKAR

CAHIER THÉMATIQUE H · LE DEVOIR, LES SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2014



Une francophonie de plus en plus africaine

Page H 4



Littérature francophone : un nouveau regard sur le monde

Page H 5



De jeunes hommes patinent à l'extérieur du Village de la Francophonie, quelques jours avant l'ouverture du 15^e Sommet de la Francophonie, qui se déroulera les 29 et 30 novembre à Dakar, au Sénégal. SEYLLOU AGENCE FRANCE-PRESSE

Abdou Diouf dénonce la « trahison des clercs »

À une semaine de son départ, le secrétaire général de l'OIF n'est pas inquiet pour le français. Sa grande déception reste la trahison des élites.

CHRISTIAN RIOUX

À Paris

Demain, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin pourraient résonner à nos oreilles comme, aujourd'hui, la Corée, le Vietnam et la Chine. Il y a 20 ans à peine, qui aurait dit que ces pays seraient sur le point de dépasser dans certains domaines les États-Unis, la France et le Royaume-Uni? Pour le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Abdou Diouf, il ne fait guère de doute que les pays africains représentent d'ores et déjà l'avenir de la francophonie sur les plans linguistique, démographique et économique. Après 12 ans passés à la tête de l'OIF et une semaine avant l'élection de son successeur, l'ancien président sénégalais a confié à *Devoir* ses espoirs et ses craintes. Cet ancien collaborateur du président et poète Léopold Sédar Senghor nous a aussi confié ses déceptions. Parmi celles-ci, il y a ce qu'il nomme « la trahison des clercs », qui désigne cette propension, dans une partie des élites francophones, à ne plus croire à la vocation universelle de leur langue et à considérer les combats de la Francophonie comme ringards.

Abdou Diouf demeure évidemment muet sur

le nom de celui qu'il souhaite voir lui succéder à l'OIF. Mais celui qui a transformé la Francophonie en organisation politique ne peut s'empêcher de souhaiter que « celui qui [le] remplacera puisse bénéficier de la compétence de Clément Duhaime », le Québécois qui est le numéro 2 de l'OIF et dont le mandat de grand administrateur a récemment été reconduit pour deux ans. Cela serait impossible si le nouveau secrétaire général venait lui aussi d'un pays du Nord, puisque le pacte noué à la fondation de l'OIF veut que le secrétaire général et son administrateur ne viennent pas tous les deux du Nord ou du Sud.

En attendant de savoir qui, parmi les quatre candidats africains et la Canadienne Michaëlle Jean, lui succédera au sommet de Dakar qui se tiendra les 29 et 30 novembre prochains, Abdou Diouf réitère son engagement en faveur d'une Francophonie résolument tournée vers l'Afrique. Du Québec, il dit qu'il fut toujours un allié fidèle, notamment lorsque vint le moment d'organiser à Québec le premier Forum mondial de la langue française. D'ailleurs, l'ancien président garde un souvenir impérissable des Laurentides, découvertes au milieu des années 60 lorsqu'il était secrétaire général de la présidence de la République du Sénégal. L'homme âgé de 79 ans affirme d'ailleurs que son épouse a déjà souhaité

prendre sa retraite à... Trois-Rivières! Ces trois plans d'eau lui rappellent Saint-Louis au Sénégal, où Abdou Diouf et elle ont grandi. Se pourrait-il que les Québécois n'en aient pas tout à fait terminé avec Abdou Diouf?

Voilà 12 ans que vous dirigez l'OIF. Êtes-vous le même homme que celui que les chefs d'État et de gouvernement avaient élu à Beyrouth en 2002?

Je me suis énormément enrichi dans cette Francophonie. Lorsque j'ai quitté mes fonctions de président du Sénégal, on m'a proposé de diriger l'OIF. Dans un premier temps, j'ai refusé. Finalement, j'ai accepté et je ne l'ai jamais regretté. J'y ai découvert une tout autre culture que celle qui était la mienne comme chef d'État. Il a fallu changer ma manière d'être et d'agir. Quand on est chef d'État, bien sûr on écoute, mais on tranche. Dans le cadre du multilatéralisme, il faut élaborer des consensus. Il a fallu apprendre très vite.

Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier?

À Beyrouth, les chefs d'État ont pris deux grandes décisions. Ils ont adopté la déclaration de Bamako sur la démocratie et les droits de l'homme. Pendant ces 12 années, la Francophonie s'est imposée comme un acteur de la vie politique internationale en matière de bonne gouvernance et d'État de droit.

L'autre grande décision de Beyrouth fut de soutenir l'idée d'une convention sur la diversité culturelle. Ce fut une bataille extraordinaire! Il a fallu mobiliser tous les francophones, toucher la lusophonie, l'hispanophonie et mobiliser l'Europe. L'Afrique était tellement favorable à cette convention que j'ai même pu m'appuyer sur un pays anglophone comme l'Afrique du Sud. À la fin, seulement deux pays ont voté contre.

Et la langue française dans tout ça?

Ce fut une de mes plus grandes joies d'organiser dans votre pays le premier Forum mondial de la langue française. Car il fallait rappeler que la Francophonie, ce ne sont pas seulement



OIF/IMG

Le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Abdou Diouf

des institutions. C'est aussi la mobilisation de la société civile, des jeunes et des femmes. À l'origine, la Francophonie est née de la société civile. Il fallait dire: vous qui créez, chantez et parlez en français, saisissez-vous de votre langue!

VOIR PAGE H 2 : TRAHISON

Un haut fonctionnaire happé par la politique

Abdou Diouf aime bien rappeler que son prédécesseur à la présidence du Sénégal, le poète Léopold Sédar Senghor, rêvait de devenir professeur au Collège de France lorsqu'il a été happé par la politique. Comme son mentor, Abdou Diouf se destinait à la haute administration lorsque Senghor en fit son directeur de cabinet en 1963, puis le secrétaire général de la présidence, le ministre du Plan et de l'Industrie et son premier ministre. Une fonction qu'il occupera pendant 11 ans avant de devenir lui-même le président de son pays.

Reconduit trois fois dans cette fonction, Abdou Diouf passera à l'histoire pour avoir cédé sa place démocratiquement, en 2000, à son successeur, Abdoulaye Wade. Jamais Abdou Diouf ne serait devenu secrétaire général de la Francophonie si le sommet de Beyrouth, tenu en 2002, n'avait pas été reporté d'un an à cause des événements survenus le 11 septembre 2001. « Quand on a des racines, on a des ailes », aime dire Abdou Diouf. On décrit souvent ce fils spirituel de Léopold Sédar Senghor comme le dernier d'une lignée qui voyait la langue française comme le socle d'un humanisme. C'est peut-être ce qui rend sa succession si difficile.

FRANCOPHONIE

« Notre obsession, c'est la diversité culturelle »

Bras droit depuis bientôt neuf ans du secrétaire général, Abdou Diouf, le Québécois Clément Duhaime est à l'origine de la plus vaste réforme que l'Organisation internationale de la Francophonie ait connue. Pour cet administrateur, il s'agissait de rendre l'organisme plus efficient et de faire figure de modèle en matière de bonne gouvernance, afin de consacrer plus de temps, d'argent et d'énergie à ce pour quoi l'OIF a été créée, c'est-à-dire la solidarité et la coopération dans un contexte de langue française.

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

Pour la première fois dans toute l'histoire de la Francophonie, la course au secrétariat général est très disputée puisque, outre la Canadienne Michaëlle Jean, trois autres candidats font campagne. Traditionnellement, le secrétaire général est désigné par consensus. Comment allez-vous procéder cette année ?

Nous ne désespérons pas que, cette fois encore, les cinquante-sept chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres parviennent à un consensus par la discussion. Cinquante-sept et non soixante-dix-sept, puisque les Etats observateurs ne procèdent pas à cette désignation. C'est une volonté que les règles de succession soient très souples. Cette fois, il y a plusieurs candidats. Tous ont fait une tournée à travers la Francophonie, ils ont des blogues dans lesquels ils expliquent leur programme respectif, ce qu'ils souhaitent modifier, les dossiers qu'ils veulent mettre en avant. Dans le même temps, il y a déjà des rencontres entre les chefs d'Etat pour qu'un consensus émerge avant ou pendant la tenue du sommet.

Depuis votre arrivée au poste d'administrateur, en janvier 2006, vous avez opéré une grande réforme des institutions. En quoi a-t-elle consisté ?

J'ai travaillé en tandem avec Abdou Diouf. Lui est le visage et la voix de l'organisation. Il trace la ligne. Je m'assure que l'OIF soit capable de la mettre en œuvre. En fait, j'ai fait entrer au sein de l'organisation la politique du résultat et la bonne gouvernance. Comment demander à nos membres d'être transparents et de bien gérer leurs affaires si nous ne sommes pas nous-mêmes exemplaires ? Sur les 80 millions d'euros du budget dont nous disposons (110 millions de dollars), 60% allaient dans l'administration lorsque je suis entré en poste. Aujourd'hui, c'est 21%.

Comment êtes-vous parvenu à ce résultat ?

D'abord par un programme de ressources humaines de haute qualité. Nous avons aujourd'hui environ 300 employés, soit 20% de moins qu'au début des années 2000. Ils sont mieux formés, plus jeunes, le réseau est plus efficace. Nous avons maintenant un siège social à Paris, alors que nos services étaient jusque-là dispersés sur quatre sites, ce qui générait un gaspillage. Le fait que le secrétaire général et l'administrateur sont maintenant dans les mêmes bureaux rend le travail plus efficient. Nous avons 220 employés à Paris, mais aussi 75 environ délocalisés dans 10 représentations sur le terrain et bientôt 11, puis 12. Ainsi, le secrétariat général est plus réactif et nos programmes répondent mieux aux besoins réels.

Concrètement, quelles sont les conséquences de tout ce remue-ménage sur le terrain ?

Le nombre de programmes est passé d'une centaine à 25 environ, mais ils sont plus efficaces et plus fédérateurs. Parce que nous avons une image de bons gestionnaires, nous parvenons à trouver des financements externes. Je vais annoncer à Dakar que nous avons d'ores et déjà trouvé 20 millions d'euros (30 millions de dollars) en provenance notamment de l'Union européenne ou encore de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), afin de financer notre prochain plan d'action pour les quatre prochaines années. Ce sont des sommes qui s'ajoutent aux 80 millions de notre budget annuel, qui, eux, proviennent de nos Etats membres.

Qui participe selon quelle grille ?

Nous classons les pays selon quatre catégories : les riches, les émergents, ceux qui sont en voie de développement et les moins avancés. Évidemment, la plupart de nos Etats membres se trouvant en Afrique, la majorité se classe dans les deux

« Certains parlent même d'un milliard de francophones dans 40 ans... soit la deuxième langue la plus parlée au monde. Ça pose évidemment le problème de l'enseignement et de l'apprentissage d'un français de bonne qualité. »

dernières catégories. Tous les membres sont assujettis à une cotisation obligatoire, mais certains offrent volontairement plus. Ainsi, si on additionne les financements issus des gouvernements du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick, qui sont tous les trois représentés dans les instances de la Francophonie, on arrive à peu près à la même somme que celle que verse la France.

Et tout cet argent sert à quoi ?

L'obsession qui est la nôtre, c'est la solidarité, la coopération et la diversité culturelle. Notre combat n'est pas contre la langue anglaise, contrairement à ce que certains prétendent, mais bien en faveur de la diversité linguistique. Nous avons d'ailleurs de grandes relations avec les autres organisations linguistiques, lusophones et hispanophones notamment. En toute humilité, je dois avouer que l'idée du Forum mondial de la langue française, dont le premier s'est tenu à Québec en 2012, a été piquée aux hispanophones. Bref, d'un côté, nous avons des équipes de recherche partenaires qui nous permettent de comprendre les situations et de trouver des solutions, et de l'autre côté, des forums et autres événements comme les Jeux de la Francophonie, qui sont des espaces de rencontre, entre les jeunes surtout. Et, sur le terrain, nous implantons des programmes de nature à promouvoir la démocratie, à prévenir les conflits, à favoriser le dialogue entre les peuples, les cultures et les civilisations, à protéger l'environnement, à renforcer les économies. Et, bien sûr, à soutenir l'éducation par le français.

En ce qui concerne ce dernier point, il devrait y avoir, d'ici 40 ans, plus de 750 millions de francophones, majoritairement en Afrique. Comment appréhendez-vous cela ?

Certains parlent même d'un milliard de francophones dans 40 ans... soit la deuxième langue la plus parlée au monde. Ça pose évidemment le problème de l'enseignement et de l'apprentissage d'un français de bonne qualité. Nous avons lancé, il y a six ans, l'Initiative francophone de formation à distance, qui nous permet de former des milliers et des milliers d'instituteurs grâce aux nouvelles technologies. Et, il y a deux ans, nous avons mis en place le programme Ecoles et langues nationales en Afrique, implanté dans des pays où le français est la langue seconde, afin d'aider les enseignants à intégrer l'apprentissage du français dans un contexte où plusieurs langues coexistent. On sait en effet que les enfants réussissent mieux lorsqu'on respecte la langue qu'ils parlent à la maison. Ces deux programmes fonctionnent très bien et devraient nous aider à appréhender ce défi.

Collaboratrice
Le Devoir



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, Clément Duhaime

CONGRÈS MONDIAL

SIDIIEF
SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

INSCRIVEZ-VOUS
DÈS LE 8 DÉCEMBRE
TARIF HÂTIF
disponible jusqu'au 1^{er} mars 2015

Défi des
MALADIES CHRONIQUES

un appel à **L'EXPERTISE
INFIRMIÈRE**

congres-sidiief.org

31 MAI AU 5 JUIN 2015
Palais des congrès de Montréal

Partenaire majeur

Assurance et services financiers

Valoriser l'essentiel

Avec la collaboration de

Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île

Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Formation accréditée par

Créez le rythme »»»

Université de Montréal

Membre du Consortium de Montréal comprenant

Le centre hospitalier universitaire mère-enfant

Université de Montréal

Centre hospitalier de l'Université de Montréal

L'OIF et ses outils

« Alors que le Burkina Faso se retrouve à un tournant important de son histoire, l'intérêt supérieur de la nation doit guider un processus de transition civile. J'incite les parties à engager un dialogue ouvert à l'ensemble des composantes de la société afin que soient organisées dans les plus brefs délais des élections libres, fiables et transparentes, seule source de légitimité politique. »

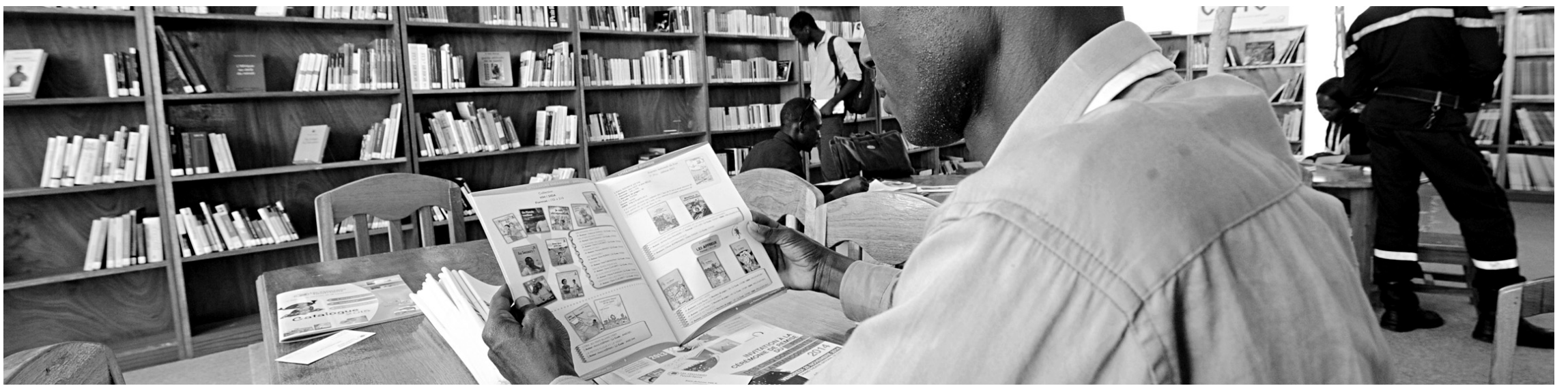
C'est par ces mots que débutait le communiqué du secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), le député français Pascal Terrasse, émis quelques jours à peine après la démission du président burkinabé, Blaise Compaoré, à la suite de manifestations populaires dans les rues d'Ouagadougou visant à contrecarrer la volonté de celui qui régnait sur le pays depuis plus de 25 ans de modifier la Constitution pour pouvoir se représenter.

Composé de membres de 78 parlements ou organisations interparlementaires, l'APF est le partenaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour tout ce qui a trait à la paix et aux droits de l'homme. Grâce à ses prises de position et à des ateliers — représentativité des femmes en politique, implantation d'un réseau informatique et intranet pour une meilleure communication, plus efficace et transparente, coopération parlementaire dans la lutte contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme, etc. — elle participe à la mise en place de la démocratie dans les pays du Sud notamment.

L'APF fait partie intégrante de tout l'arsenal dont dispose l'OIF pour se déployer sur le terrain. Au même titre que les quatre opérateurs que sont TV5 Monde, premier réseau international de télévision de langue française, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), axée sur la recherche et la formation, l'Association internationale des maires francophones (AIMF), qui donne aux édiles les clés pour devenir des leaders et les bons élèves en matière de démocratie locale et de développement régional, enfin, l'Université Senghor d'Alexandrie, qui offre depuis 25 ans des formations pluridisciplinaires consacrées au développement durable dans un contexte de mondialisation. Autre outil aux mains de l'OIF : les deux organisations intergouvernementales que sont la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (Confémen) et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Conféjes).

Ces deux organismes se veulent des lieux d'échanges, de réflexion et de débats afin de mettre en place des politiques communes adaptables à l'échelle locale, sur des sujets aussi primordiaux que l'éducation pour tous, la participation associative, l'insertion socioéconomique des jeunes, la formation des formateurs et de l'élite sportive. Des organisations essentielles si on considère que la francophonie sera à 85% africaine d'ici 2050, continent jeune par excellence, avec 50% de sa population ayant moins de 25 ans, et que, sur les sept à dix millions d'entre eux qui entrent chaque année sur le marché du travail, seuls 15% parviennent à trouver un emploi.

FRANCOPHONIE



SEYLOU AGENCE FRANCE-PRESSE

Le rapport de l'OIF pour 2014 le constate clairement: l'Afrique est plus que jamais une plaque tournante de la Francophonie.

Une francophonie de plus en plus africaine

À n'en point douter, la francophonie est de plus en plus africaine. Son avenir passera même par le continent noir. Il s'agit de consulter *La langue française dans le monde en 2014*, qui contient le tout dernier rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie, pour s'en convaincre. État des lieux et analyse.

THIERRY HAROUN

« La langue française est notre bien commun. En tant que francophones, nous n'en partageons pas seulement l'usage. Nous partageons aussi la responsabilité de son évolution et de sa diffusion. Comme le montre cette nouvelle édition de *La langue française dans le monde*, le français réunit des locuteurs dont le cercle s'élargit mais dont le centre s'enracine progressivement en Afrique. Ainsi, ce sont désormais les Africains qui décideront de l'avenir de la francophonie. »

Tels sont les premiers mots de la préface du secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, qui ouvrent la marche de ce document-clé sur l'état de la francophonie. Ce document s'étend sur des centaines de pages à travers des enjeux cruciaux, allant des tendances démographiques aux politiques linguistiques, en passant par l'enseignement, l'état de la langue dans les affaires, au travail ou encore dans Internet.

Des chiffres

Ce qui est à noter principalement en matière de chiffres, c'est que, en 2014, dans 102 pays et territoires, près de 274 millions de personnes « sont capables de s'exprimer en français », y lit-on. Mais, dans cette « galaxie francophone », près de 212 millions de personnes vivent sur la planète que les chercheurs ont intitulée « naître et vivre aussi en français ».

C'est-à-dire? « C'est-à-dire qu'ils font un usage quotidien de la langue française, même si les contextes sont variés, car cette langue acquise dès l'enfance arrive plus ou moins tôt et sert plus ou moins souvent », y lit-on plus loin. Elle est ainsi, tour à tour et tout à la fois, la langue du foyer et de l'école (transmise par les parents ou apprise à l'école), la langue officielle (seule ou aux côtés d'autres langues) qui sert pour les démarches ad-

ministratives, les relations professionnelles ou encore les contacts avec les instances, la langue sociale et la langue de communication et de culture.

Cette « planète » rassemble des peuples issus de tous les continents et de toutes les cultures. Mais sa composante principale et croissante se trouve en Afrique, où 54,7% des francophones s'y retrouvent, suivie du continent européen (36,4%), de l'Amérique (7,6%), du Moyen-Orient (0,9%) et de l'Asie et Océanie (0,3%). Toujours du côté des chiffres, on notera enfin qu'il a été constaté, de 2010 à 2014, une augmentation de 7% des francophones en général dans le monde (une hausse de 15% en Afrique subsaharienne seulement), dont 13 millions de plus sur la planète « naître et vivre aussi en français ».

Analyse

Richard Marcoux est professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université Laval. Ses travaux portent notamment sur les transformations sociodémographiques en Afrique subsaharienne. Il est également le directeur de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF). C'est à ce titre que *Le Devoir* l'a convié à commenter cette vaste étude à laquelle l'ODSEF a largement contribué, tout comme à celle faite en 2010. « Comparativement à l'étude de 2010, cette fois-ci nous avons eu accès à de nouveaux recensements de la population, notamment en Afrique, à de nouvelles données, à des enquêtes faites par Eurostat en Europe, etc. Toutes ces nouvelles données qui nous sont accessibles depuis 2010 nous ont permis d'établir des estimations probablement plus justes qu'auparavant. »

L'Afrique et encore l'Afrique

Le rapport de l'OIF pour 2014 le constate clairement: l'Afrique est plus que jamais une plaque tournante de la francophonie, et Richard Marcoux le souligne avec des faits notables. « Par exemple, on observe une hausse très importante [de la population francophone] au Sénégal, au Bénin et au Cameroun. On parle d'une hausse allant de 20% à 25% entre 2010 et 2015. C'est phénoménal! Nous avons constaté cette tendance en 2010 et le dernier rapport nous le confirme. Cela s'explique par des investissements faits dans le réseau de l'éducation. Maintenant, dans le cas de la Côte

d'Ivoire et du Mali, ces pays ont connu une croissance beaucoup plus faible. On sait que ces pays ont connu des bouleversements et des crises sociales assez importantes. Comme vous le savez, le Mali a été envahi par des groupes islamistes. » Autant de crises, dit-il, qui ne sont pas sans provoquer l'arrêt complet du fonctionnement des réseaux de l'éducation.

« Dans ces pays-là, la situation est fragile. Cette croissance qu'on observe donc en Afrique est extrêmement fragile. Et, s'il y avait un pays qui connaissait une bonne croissance, c'est bien le Burkina Faso. Sauf que les derniers événements qu'on connaît [des émeutes qui ont mené à la chute du président Blaise Compaoré, suivie de la nomination controversée du lieutenant-colonel Isaac Zida en qualité de

premier ministre] nous amènent à être très prudents également. » Il n'empêche, M. Marcoux rejoint, je crois, les propos d'Abdou Diouf, qui avance que ce sont désormais les Africains qui décideront de l'avenir de la francophonie. C'est puissant comme propos, non? « Oui, c'est puissant, mais les faits sont là. Et n'oublions pas que la Francophonie [comme structure] a été créée sous l'impulsion de trois pays africains, soit le Sénégal, la Tunisie et le Niger », fait-il valoir en entrevue, à quelques heures seulement de son départ pour assister au Sommet de la Francophonie qui se tient à Dakar, au Sénégal.

Collaborateur
Le Devoir

Forum mondial de la langue française

La francophonie créative: tel est le thème autour duquel se réuniront des centaines de personnes à l'occasion du deuxième Forum mondial de la langue française, qui se tiendra à Liège, en Belgique, du 20 au 23 juillet prochain. Et le Québec y apportera sa contribution.

« Nous avons innové en nous éloignant d'une vieille idée selon laquelle la langue appartient aux élites, aux institutions, aux linguistes. Le premier Forum mondial de la langue française, qui s'est déroulé à Québec en juillet 2012, a marqué une rupture. Nous avons ouvert les fenêtres de la Francophonie pour y laisser entrer un vent nouveau frais et vivifiant [...]. La francophonie populaire est née, elle vit et fleurit. Elle fleurira sur les bords de la Meuse, dans la charmante ville de Liège », a déclaré le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, lors de l'annonce de cette grande messe, en mars dernier.

Des propos qui nous dirigent tout droit vers Michel Audet, un haut fonctionnaire de l'État québécois qui a été de l'organisation de ce premier forum tenu dans la Vieille Capitale et que nous avons joint au ministère des Relations internationales, à quelques jours de son entrée en fonction en qualité de délégué général du Québec à Bruxelles.

« J'ai été nommé par Abdou Diouf en 2011 pour organiser le premier forum à Québec. En fait, Abdou Diouf voyait bien que certains univers linguistiques, comme les hispanophones, se réunissaient sur une base régulière pour réfléchir à l'avenir de leur langue dans le monde », se rappelle Michel Audet, d'où l'idée de mettre sur pied ce premier forum, qui a misé sur la participation des jeunes âgés de 18 à 35 ans. « Des 1500 personnes qui y ont participé, 65% d'entre elles étaient des jeunes en provenance de plus d'une centaine de pays », précise-t-il. Et le forum de Liège se tiendra dans ce même esprit. Il tournera autour de cinq axes majeurs, soit l'éducation, l'économie, la culture et les industries culturelles, la relation entre langue et créativité de même que la participation citoyenne.

« J'aurai le grand plaisir d'y être et le Québec y apportera sa contribution par l'entremise de plusieurs de ses réseaux. D'ailleurs, ce forum sera une continuité du premier. Et ce que je trouve particulièrement intéressant, ce sont les discussions qui aborderont toute la question du monde numérique, qui est en train de transformer de façon accélérée et majeure toutes les industries culturelles dans lesquelles la langue française joue un rôle relativement important. Pensons seulement au cinéma, aux arts de la scène, à la musique, à la littérature ou encore à l'édition », fait valoir M. Audet, qui se réjouit d'ailleurs de voir que « la Wallonie a pris le flambeau et de mettre une pierre de plus à l'édifice pour en faire un événement pérenne ».

La Francophonie, l'avocate des droits humains

RÉGINALD HARVEY

Vaste est le monde francophone, à tel point que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) accueille dans ses rangs au-delà de 70 États et gouvernements. Les droits humains inhérents à ces entités nationales, dispersées aux quatre coins du globe, présentent un caractère plutôt hétérogène. Sont-ils en progrès ou subissent-ils un recul? Une chose est certaine: ils figurent désormais à l'ordre du jour un peu partout, à l'exclusion de ces zones où la guerre emporte tout sur son passage.

Voilà la nature des propos tenus par Jean-Louis Roy, actuel directeur de l'Observatoire mondial des droits de l'homme et secrétaire général de l'Agence internationale de la Francophonie de 1981 à 1986. Historien, journaliste et diplomate, il invite à effectuer cette réflexion avant de condamner avec trop de sévérité le comportement de certains pays par rapport à d'autres: « La première des choses consiste en la nécessité de s'entendre sur une donnée de base: les droits de l'homme, c'est une recherche commune; ils sont partout difficiles à promouvoir et à respecter, ils sont en tous lieux sujets à progrès et à régression. »

Il étoffe ses propos en se tournant d'abord vers le Nord plutôt que vers le Sud: « Quand on est un pays comme le Canada et qu'on vit, par exemple, le drame actuel de la disparition ou du meurtre de

centaines de femmes autochtones, sans compter la situation actuelle de ces peuples en général, je pense qu'il faut être très prudent quand on se met à donner en cette matière des leçons au reste du monde. » Il pousse plus loin sa réflexion: « D'ailleurs, il existe ce schéma en vertu duquel nous connaissons, nous maîtrisons et nous respectons la norme dans le domaine de ces droits au Nord, alors que c'est le contraire qui se produit au Sud; cette norme-là est complètement absurde et dépassée. »

Témoin de son temps

Observateur de la scène mondiale depuis de nombreuses années, M. Roy apporte ce témoignage à la suite de son vécu professionnel: « J'observe cela depuis 25 ans et, honnêtement, j'ai suivi ce dossier de très près, y compris les travaux des commissions des droits de l'homme pour l'Afrique, l'Amérique latine, etc. »

À la suite de quoi, il porte ce regard sur les avancées ou le recul qui se sont manifestés: « Dans l'ensemble, la question de ces droits est à l'ordre du jour partout parce qu'il y a la présence de la société civile, des médias, des institutions nationales, etc.; c'est plutôt une bonne nouvelle qu'il en soit ainsi et que l'égalité hommes-femmes et le droit des enfants figurent à l'ordre du jour partout. »

Il fait appel à de sombres réalités: « Il est sûr que cette cause n'avance plus ou est bloquée dans les régions où il y a des conflits,

comme dans la République centrafricaine ou dans celle du Congo, là où se posent de graves difficultés politiques, comme à Madagascar, ou encore de graves problèmes économiques, comme au Sierra Leone et ailleurs. »

Il signale en contrepartie les progrès qui sont survenus: « La Francophonie, depuis 1990, a apporté aux groupes qui se battent pour ces droits, dans la société civile, les organisations professionnelles, les commissions nationales et les ministères concernés dans ce dossier, une formidable contribution en les soutenant, en leur fournissant des moyens, en les regroupant, tout en leur montrant ainsi qu'ils n'étaient pas seuls. La Francophonie a demandé à ses États membres de signer et de ratifier les conventions des droits de l'homme des Nations unies. »

Mais il n'en demeure pas moins que « c'est une vue de l'esprit de croire qu'il est possible d'imposer ces droits de l'extérieur ou par la force; au contraire, ils naissent dans une société humaine et l'idée de leur promotion, de leur protection et de leur inscription dans des Constitutions nationales appartient à chaque société à laquelle il revient d'accomplir cela. »

Le sommet de Dakar et les droits

Jean-Louis Roy sera présent au Sénégal à l'occasion du rassemblement francophone élargi. Quel sort sera alors réservé à cette problématique? « Ce dossier est au-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le directeur de l'Observatoire mondial des droits de l'homme et secrétaire général de l'Agence internationale de la Francophonie de 1981 à 1986, Jean-Louis Roy

jourd'hui géré par le Haut-commissariat des droits de l'homme à Genève, où la Francophonie occupe un bureau; elle s'assure que les pays membres connaissent les conventions et les normes définies par l'ONU sur ce plan; elle participe aussi aux travaux de vérification relatifs au respect de ces droits par les États. » En vertu de l'examen périodique universel, tous les pays du monde sont appelés tous les quatre ans à rendre compte de la façon dont ils

appliquent les politiques de promotion et de protection des droits de l'homme.

Au cours des dernières années, la Francophonie a déployé de réels efforts pour que ses pays membres respectent l'obligation de témoigner de leur attitude envers ces droits devant le Conseil de l'ONU: on les écoute à ce moment-là, on les questionne et on leur fait des recommandations. À titre de directeur de l'Observatoire mondial des droits de l'homme à l'Univer-

sité de Montréal, il a suivi attentivement cette procédure: « J'ai vu à quel point les pays francophones se sont tous présentés de façon beaucoup plus substantielle et mieux organisée, au cours des dernières années, pour livrer témoignage. » L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) les soutient dans ce sens-là et il en sera question au sommet de Dakar.

Collaborateur
Le Devoir

FRANCOPHONIE

Quel avenir pour la télévision francophone ?

Entretien avec Suzanne Gouin, présidente-directrice générale de TV5 Québec Canada

ÉMILIE CORRIVEAU

Véhicule important de l'identité culturelle, sociale et linguistique, la télévision francophone est aujourd'hui, partout à travers le monde, confrontée à de nombreux défis. Alors que vient tout juste de se terminer les 43^{es} Assises de l'Union internationale de la presse francophone et que démarre le XV^e Sommet de la Francophonie à Dakar, *Le Devoir* se questionne sur l'avenir de ce média particulier. Entretien avec M^{me} Suzanne Gouin, présidente-directrice générale de TV5 Québec Canada, l'entreprise responsable des chaînes TV5 et Unis.

«Euvrant depuis plus de 25 ans dans le secteur des médias, M^{me} Gouin connaît fort bien les rouages de la télévision francophone.

D'après les observations de M^{me} Gouin, la consommation de contenus francophones à la télévision se porte relativement bien. «Lorsqu'on regarde le nombre d'heures que les téléspectateurs prennent à regarder du contenu, on s'aperçoit que la consommation à la télé est en augmentation», indique-t-elle.

Au Québec, par exemple, d'après le Conseil des directeurs médias du Québec, au cours de l'année 2013, les téléspectateurs ont passé en moyenne 34,16 heures par semaine devant leur petit écran, dont 93,7% d'entre elles étaient consacrées à l'écoute d'une programmation francophone. L'année précédente, la donnée était légèrement inférieure: en 2012, les Québécois ont regardé en moyenne 33,13 heures de télévision, dont 93,2% d'entre elles étaient en français.

Mais, d'après la p.-d.g. de TV5 Québec Canada, il y a tout de même lieu d'être préoccupé par les grandes tendances dans le domaine télévisuel. «La télévision francophone,



La présidente-directrice générale de TV5 Québec Canada, Suzanne Gouin

qu'importe où elle se situe, est confrontée à plein de défis, notamment en ce qui a trait aux nouvelles habitudes de consommation de contenu des téléspectateurs, précise M^{me} Gouin. De plus en plus, les gens veulent consommer à la demande et ce type de consommation a pour effet de chambarder complètement le modèle économique actuel. Or c'est ce modèle économique précis qui nous permet de produire des contenus. Les revenus publicitaires et les revenus de télédistribution sont encore, à ce jour, la meilleure façon de financer la télévision.

Services par contournement et multiples écrans

Gagnant rapidement en popularité, l'offre de services par contournement se révèle actuellement être l'une des plus importantes préoccupations des télédifuseurs francophones, notamment parce que, étant très abordable, elle incite ses utilisateurs à se débrancher du câble, mais également parce qu'elle ne comporte pratiquement pas de propositions en français.

Au Canada, par exemple, d'après une étude menée par

Media Technology Monitor, le service Netflix est parvenu en tout juste quatre ans à rejoindre 30% des foyers du pays, bien que son catalogue soit beaucoup moins diversifié que celui de son homologue américain. Au Québec, la proportion des abonnés n'est que d'environ 5%, ce qui s'explique en partie par le fait que le contenu francophone qu'on trouve dans Netflix, bien que grandissant puisque l'entreprise offre de plus en plus de versions françaises de séries et de films anglophones, est somme toute très limité. Les productions ori-

ginales de langue française y figurent d'une façon encore très marginale.

«Les services de contournement ne financent en aucune façon le système de radiodiffusion canadien», indique M^{me} Gouin. La problématique est la même ailleurs dans le monde. A cela s'ajoute le fait qu'ils apportent une contribution extrêmement mince, sinon complètement nulle, à la production francophone. Si on regarde à l'étranger, Netflix s'est engagé à faire une production à Marseille pour favoriser sa distribution en France. Une offre similaire est sur la table pour l'Allemagne. Mais est-ce par le financement d'une seule production qu'on appuie véritablement une culture francophone? Je ne le crois pas.

Dans la même optique, M^{me} Gouin signale que plusieurs télédifuseurs s'inquiètent de la façon dont sont actuellement calculées les cotes d'écoute, soit par sondage. Parce qu'elles jouent un rôle important pour les annonceurs, celles-ci ont un impact notoire sur le financement de la télévision francophone. À titre d'exemple, au Québec, la publicité représente environ 83% des revenus de la télévision privée généraliste.

«La multiplication des écrans fait en sorte que les gens n'écoutent plus le contenu télévisé de la même manière aujourd'hui que par le passé», note M^{me} Gouin. Il y a beaucoup de gens qui regardent des émissions en rafale ou en différé sur leur tablette ou leur ordinateur. Il faut vraiment se demander si les outils de mesure que nous avons sont encore appropriés pour mesurer l'écoute réelle des téléspectateurs. Il faudrait par exemple mieux comptabiliser le temps que passent les utilisateurs à regarder les contenus vidéo dans Internet.

Rejoindre l'Afrique

Autre défi de taille pour la

télévision francophone: rejoindre les populations africaines. Car, d'ici quelques années, l'Afrique, qui est en voie de rattraper son retard technologique en accédant graduellement à la télévision numérique par câble ou satellite, deviendra le plus important bassin de locuteurs francophones dans le monde.

Si certains diffuseurs ont déjà pris le virage africain, comme TV5, TV5 Monde et Canal Plus, plusieurs en sont encore loin. Or ce marché en pleine expansion titille aussi l'intérêt de différents médias anglophones. L'enjeu africain s'avère donc capital pour les francophones.

«À mon avis, le défi pour les télédifuseurs francophones, c'est de déterminer comment ils peuvent, par les contenus qu'ils produisent — peu importe l'origine — toucher des réalités qui sont ailleurs. Par rapport à l'Afrique, je pense qu'il faudra de plus en plus cerner des partenariats où on sera capable d'échanger sur nos capacités de faire, nos capacités de produire, et s'assurer qu'on puisse davantage retrouver sur nos ondes ces contenus pour que les communautés francophones soient de plus en plus sensibilisées à ce qui se passe en Afrique», commente M^{me} Gouin.

Chose certaine, d'après la p.-d.g. de TV5 Québec Canada, les télédifuseurs francophones ne peuvent se permettre d'être indolents s'ils souhaitent survivre à la vague de changements à laquelle ils commencent tout juste à être confrontés.

«Je pense que toutes les chaînes se doivent de faire preuve d'une agilité opérationnelle extrêmement grande», conclut-elle. Elles doivent aussi avoir de l'audace et expérimenter de nouvelles choses. C'est ce qui permettra à la télévision francophone d'aller de l'avant.»

Collaboratrice
Le Devoir

LITTÉRATURE FRANCOPHONE

Un nouveau regard sur le monde

ASSIA KETTANI

Le phénomène a commencé dans le dernier quart de siècle et, depuis, rien ne semble laisser présager son essoufflement: les prestigieux prix littéraires français accordent une part croissante aux auteurs venus de la francophonie entière. Du prix Goncourt obtenu par Tahar Ben Jelloun en 1987 au tout dernier prix Femina accordé à l'auteure haïtienne Yannick Lahens, en passant par Amin Maalouf ou Dany Laferrière, une nouvelle donne du paysage littéraire francophone moderne s'impose: les quelque 75 pays lisant et écrivant la langue de Molière sont le foyer d'une littérature de grande qualité en pleine effervescence. Dans la mesure où l'avenir de la francophonie se situe en Afrique, avec un bassin de lecteurs et de consommateurs de livres en pleine croissance, tout semble destiner la littérature francophone à un avenir prometteur.

Doit-on parler d'une nouvelle donne géolittéraire mondiale? Absolument, estime l'écrivain Rodney Saint-Eloi, fondateur et directeur de la maison d'édition Mémoire d'Encrier. Traditionnellement, Paris agit comme plaque tournante de la littérature francophone à l'échelle mondiale. Aujourd'hui encore, une grande partie de «la littérature francophone circule par l'appareillage éditorial français. Pour qu'un livre circule entre le Cameroun et le Sénégal et le Québec et Haïti, il faut souvent qu'il soit publié en France», avance l'auteure Jocelyne Saucier, lauréate 2011 du Prix des cinq continents de la Francophonie pour son livre *Il pleuvait des oiseaux*, publié aux éditions XYZ. Mais la donne est en train de changer, estime

Rodney Saint-Eloi, dont la maison d'édition œuvre justement au croisement des cultures. «De plus en plus, les catalogues de maisons d'édition laissent une place aux littératures francophones venues du monde entier. Beaucoup d'efforts ont été faits du côté de l'édition locale pour que les livres circulent dans tous les pays francophones et pas seulement dans les grands centres.»

Selon lui, la littérature francophone d'aujourd'hui nous pousse à revoir la question «du centre et de la périphérie. Le miracle littéraire ne vient plus du centre et les auteurs n'ont plus besoin d'être à Paris pour écrire. Sur tous les continents, on assiste à l'émergence de voix nouvelles qui s'assument dans leur marginalité.» Une évolution de la donne qui va de pair avec l'évolution de la demande. «Ce qui change fondamentalement, c'est que les lecteurs veulent lire autre chose.» Et, dans cette évolution de l'offre, la littérature s'ouvre sur l'humanité. «C'est une littérature qui porte un nouveau regard sur le monde, un regard beaucoup plus ouvert et alternatif. Il y a une autre forme d'altérité qui prend forme.» Les voix indiennes, africaines, haïtiennes, québécoises ou antillaises trouvent désormais des échos à l'échelle internationale dans l'expression de leurs réalités plurielles. «C'est à nous en tant que lecteur, producteur, écrivain ou éditeur d'entrer en altérité avec toutes ces autres voix du monde.»

Quant à l'estimation du potentiel novateur de cette littérature en pleine effervescence, Rodney Saint-Eloi ne mâche pas ses mots: «Ce n'est pas Paris qui renouvelle la littérature. Partout, il y a du sang nouveau qui est injecté au cœur de la littérature. On as-

siste à un affranchissement de toutes les formes de tutelle», par contraste avec une époque où les auteurs écrivaient pour que la France les entende. «Au début du XX^e siècle et jusque dans les années 1950 et 1960 en Haïti, les auteurs écrivaient non pas pour parler à leurs compatriotes, mais pour parler aux grands centres et pour voir si la France allait les remarquer.» Alors qu'aujourd'hui, même si «les francophones du monde entier ont été nourris à la mamelle de la littérature française», selon les mots de Jocelyne Saucier, les littératures nationales s'affirment en s'éloignant de leur modèle commun.

Dans cette littérature qui se construit en marge du centre, la langue respire dans toute sa diversité. «Le français vit de manière différente dans beaucoup de pays. Puisque chaque pays fait vibrer sa langue à partir de ses activités et de son expérience, la littérature devient l'expression d'une sensibilité et d'une vision du monde.» Et ce sont précisément ces visions du monde plurielles qui nous sont données à découvrir. À travers le texte, c'est l'âme du pays qui s'ouvre. «En tant que francophones, nous avons la chance de pouvoir lire dans le texte des livres qui viennent de 75 pays. Nous pouvons découvrir comment une même langue vit ailleurs.» Une richesse inestimable, selon elle, qui nous permet de «lire notre langue à travers le prisme d'une autre culture, d'une autre perception de la vie, et de connaître les altérités multiples de notre langue dans différents imaginaires.»

Une parole d'autant plus importante que la littérature francophone est aussi l'expression d'une culture longtemps niée par les institutions littéraires. «On leur a dit que leur culture n'est pas

une culture, on leur a dit que leur imaginaire n'est pas un imaginaire», ajoute Rodney Saint-Eloi. Face à la négation, ces auteurs «ont tout à construire. Au-delà du littéraire proprement dit, ils ont une mission citoyenne, politique, idéologique.»

Selon Jocelyne Saucier, cette richesse ne peut que prospérer à l'écart d'un appareil éditorial centralisé qui est peu enclin à respecter les différences linguistiques régionales. «Il ne faut pas niveler ni diluer les littératures nationales. Or la France a beaucoup de difficulté à tolérer les néologismes qui viennent des autres pays francophones», rappelle-t-elle.

La clef de voûte de la littérature francophone demeure donc le dialogue. «La littérature francophone n'existe que tant qu'il existe des littératures francophones nationales fortes, entre lesquelles il faut créer une synergie.» «Le Prix des cinq continents de la Francophonie en est un exemple, ou encore les Rencontres québécoises en Haïti organisées en mai 2013 pour les dix ans de Mémoire d'Encrier. Un exercice que Rodney Saint-Eloi s'approprie à renouveler avec le projet en cours d'élaboration des Nuits amérindiennes en Haïti, destiné à «réactiver une mémoire indienne commune à la fois au Québec, au Canada et à Haïti et à amener les auteurs amérindiens sur d'autres problématiques. Qu'est-ce qu'être Haïtien, être nègre? Qu'est-ce que l'esclavage? Les rencontres pourront explorer quelque chose qui existe en Amérique, qui pourra éclater et élargir leur imaginaire. La francophonie doit permettre la solidarité entre ces archipels francophones.»

Collaboratrice
Le Devoir

ANNIK MH DE CARUFEL

L'auteure Jocelyne Saucier, lauréate 2011 du Prix des cinq continents de la Francophonie pour son livre *Il pleuvait des oiseaux*, publié aux éditions XYZ

SFU UNIVERSITÉ SIMON FRASER
LE MONDE EN TÊTE

**DES ÉTUDES SUR LA CÔTE OUEST :
UNE EXPÉRIENCE UNIQUE !**

Des programmes en langue française

FACULTÉ D'ÉDUCATION

- Formation des enseignants et enseignantes
- Maîtrise en éducation (au campus et en ligne)
- Doctorat en leadership éducatif (format hybride)

www.sfu.ca/educfr

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES SOCIALES

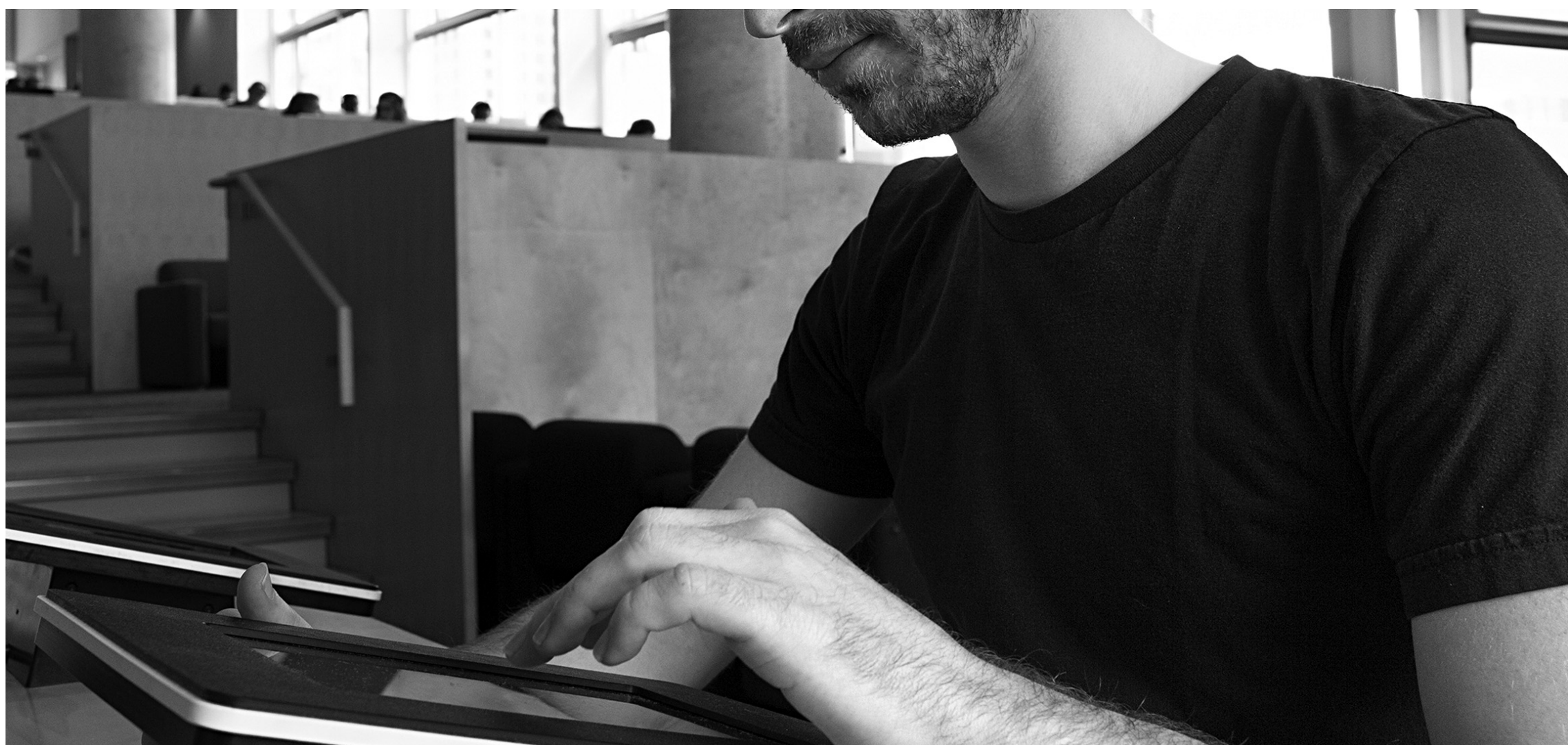
- Programme en administration publique et services communautaires

www.sfu.ca/frcohort

Une variété de programmes en anglais
www.sfu.ca

Bureau des affaires francophones et francophiles
OFFICE OF FRANCOPHONY AND FRANCOPHILE AFFAIRS
WWW.SFU.CA/BAFF-OFFA

FRANCOPHONIE



ANNIK MH DE CARUFEL

« La première mission qu'on s'est donnée fut d'organiser des missions de formation en numérique et en techniques de numérisation. Ces missions de formation ont été dispensées par les bibliothèques nationales des pays développés, notamment la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque nationale du Québec, vers les bibliothèques et archives nationales des pays en voie de développement », précise Guy Berthiaume, bibliothécaire et archiviste du Canada à Bibliothèque et Archives Canada (BAC).

Un réseau numérique francophone

PIERRE VALLÉE

Le Réseau francophone numérique (RFN) — qui a été créé sous le nom de Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN) — a pour mission de favoriser la numérisation de documents patrimoniaux francophones et de faciliter leur consultation en ligne.

L'idée de créer pareil réseau revient à M. Abdou Diouf, l'actuel secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). « M. Diouf croyait fermement que la Francophonie devait s'investir dans le numérique et qu'il fallait aider les établissements, comme les bibliothèques nationales, à faire ce passage », raconte Guy Berthiaume, bibliothécaire et archiviste du Canada à Bibliothèque et Archives Canada (BAC). M. Berthiaume a été le secrétaire général du RFN de 2010 à 2014, au moment où il était le président-directeur général de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

À sa création, en 2006, le RFBNN compte six membres, soit les bibliothèques natio-

nales de la Belgique, du Canada, de la France, du Luxembourg, du Québec et de la Suisse. Se joint à ce premier groupe, quelques mois plus tard, la Bibliothèque d'Alexandrie. En 2010, le RFBNN prend le nom de RFN et s'ouvre à tous les établissements documentaires patrimoniaux de la Francophonie qui désirent y adhérer. Aujourd'hui, le RFN compte 24 établissements membres provenant de 17 pays membres de l'OIF. Outre le Canada, le Québec et les pays francophones en Europe, les établissements membres proviennent des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Côte d'Ivoire, Égypte, Haïti, Madagascar, Mali, Maroc, Sénégal, Tunisie et Vietnam. L'actuel secrétaire général du RFN est M. Driss Khrouz, le directeur de la Bibliothèque nationale du royaume du Maroc.

Entend-on à l'avenir élargir le réseau et augmenter le nombre des membres? « Pour le moment, il n'y a pas de logique qui nous mènerait à vouloir multiplier les établissements membres », précise Guy

Berthiaume. *Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles candidatures. Mais je crois que, avec nos membres actuels, nous avons réussi à fédérer l'ensemble des organisations documentaires patrimoniales francophones. Notre objectif est plutôt de resserrer la collaboration entre nos membres.*

D'abord former

« La première mission qu'on s'est donnée fut d'organiser des missions de formation en numérique et en techniques de numérisation », poursuit-il. Ces missions de formation ont été dispensées par les bibliothèques nationales des pays développés, notamment la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque nationale du Québec, vers les bibliothèques et archives nationales des pays en voie de développement. Ces formations se font sur place avec le personnel en poste dans les bibliothèques et les archives nationales des pays qui reçoivent ces formations. Avant de faire fonctionner un réseau numérique comme celui qu'on voulait mettre en place avec le RFN, il fallait commencer par

s'assurer que tous les établissements aient les outils nécessaires pour mettre en place un projet de numérisation de documents. Il est évident que le numérique est moins présent dans les établissements des pays en voie de développement qu'il ne l'est dans les pays développés, comme la France et le Québec.

La seconde mission fut de créer un portail Internet qui servirait d'outil de regroupement. Ce mandat fut confié à BANQ et la première version a vu le jour en 2008. Une refonte du site a suivi quelques années plus tard. L'adresse du site est www.rfnum.org. « BANQ a conçu le site Internet et l'héberge dans un de ses serveurs. Mais le site Internet ne contient pas les documents. Ceux-ci sont logés dans les serveurs des établissements nationaux où ils se trouvent. Lorsqu'on clique sur un document disponible dans le site du RFN, on est automatiquement redirigé vers le site de l'établissement où loge le document. Ainsi, un document provenant de la Tunisie amène les internautes à la Bibliothèque nationale de la Tunisie. »

Comment ça fonctionne

Ce sont les établissements membres qui choisissent les documents qui seront numérisés et ensuite déposés dans le réseau. « Nous avons un comité de pilotage qui s'assure que les documents soumis sont conformes à nos attentes. Ce sont tous des documents patrimoniaux qui ont une valeur historique. Ce qui explique que la très grande majorité des documents déposés auprès du RFN sont d'anciennes éditions de journaux et de revues. C'est d'ailleurs ce que nous avons demandé bon nombre d'historiens et de généalogistes qui se servent de ces documents pour leurs travaux. » On trouve aussi des livres, des documents d'archives, des images, de l'audiovisuel ainsi que des plans et des cartes.

La numérisation des documents est aux frais des établissements membres. « Et les établissements membres ne déposent pas dans le RFN tous les documents qu'ils ont numérisés, mais seulement ceux qu'ils jugent pertinents. » Le RFN reçoit un soutien financier de

l'OIF pour acquitter les frais de sa réunion annuelle et aussi les frais de déplacement des formateurs.

Le comité de pilotage du RFN, auquel siège l'actuelle présidente-directrice générale de BANQ, M^{me} Christiane Barbe, proposera prochainement un nouveau plan triennal. « La formation demeure encore notre fer de lance, souligne Guy Berthiaume. Mais nous voulons aussi augmenter le nombre des documents déposés, particulièrement les documents audiovisuels. Mais, sans doute, un de nos nouveaux défis sera de travailler en plus étroite collaboration avec les États, afin de les convaincre d'investir davantage dans la numérisation des documents patrimoniaux de leurs établissements respectifs. C'est pour nous très important, parce que ce qui est numérisé, c'est la mémoire de ces pays. Par exemple, si on avait pu intervenir en Haïti avant le séisme, de nombreux documents n'auraient pas été perdus à tout jamais. »

Collaborateur
Le Devoir

La Francophonie se préoccupe d'environnement depuis 25 ans

RÉGINALD HARVEY

L'Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF) voit le jour en 1988, à la suite du 2^e Sommet de la Francophonie, tenu à Québec en 1987; il est devenu en 2013 l'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD), dans le cadre de la Conférence Rio +20. Il faut savoir que la cause écologique a beaucoup évolué en l'espace de 25 ans et qu'elle se répercute sur l'ensemble du vécu terrestre.

Depuis Québec, où se trouve le siège social de l'IFDD, sa directrice, Fatimata Dia, retrace les engagements de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en matière d'environnement: « L'Institut, c'est d'abord un organe subsidiaire de l'Organisation qui est basé dans la Vieille Capitale, tout simplement parce que la rencontre de 1987 coïncidait avec la crise mondiale de l'énergie des années 1980. Les chefs d'État et de gouvernement ont cru bon et nécessaire de ne pas s'occuper seulement de la langue française; ils ont choisi de prendre en compte ces réalités que vivent, sur la question énergétique, non seulement les pays du Nord mais également ceux du Sud. »

Ce fut le point de départ, rapporte la juriste en environnement: « Pendant une bonne dizaine d'années, cet organisme ne s'est effectivement occupé que d'énergie en misant sur des programmes de renforcement des capacités et d'accompagnement de nos pays dans la maîtrise des politiques énergétiques appropriées et des connaissances techniques dont ils doivent disposer pour les appliquer. »

Elle signale un caractère distinctif: « À cette époque, seule la Francophonie disposait d'un institut de ce genre: les questions énergétiques n'ont été intégrées dans les préoccupations, par exemple du système des Nations unies, qu'en 2009-2010, au moment où on a commencé à parler de l'énergie durable accessible pour tous. »



IFDD

La directrice de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable, Fatimata Dia

En marche vers le développement durable

À la suite d'une série d'événements qui ont fait cheminer le dossier énergétique de l'OIF vers une préoccupation économique plus globale, la Francophonie se présente à la rencontre de Rio 92: « On a essayé de mettre de l'avant la nécessité de disposer d'outils de formation et d'accompagnement des pays, dans le but de leur fournir une compréhension appropriée de ce que pourraient être une protection de l'environnement et une exploitation rationnelle des ressources de celui-ci », laisse savoir M^{me} Dia.

Par la suite arrive le grand rendez-vous écologique de Johannesburg 2002, dont elle tire ces propos: « On a participé en mettant sur la table une question qui, aujourd'hui, est en train

de faire son petit bonhomme de chemin: elle a trait à la culture et à sa place comme composante et comme dimension à intégrer dans les préoccupations de développement; c'est dû au fait simplement qu'on se rend compte maintenant qu'il y a des modes de production et de consommation, relevant probablement des us et coutumes ou des façons de vivre, qui ne reflètent pas toujours les préoccupations écologiques ou liées au développement durable. »

Deux ans plus tard se déroule le dixième sommet de la Francophonie, à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. La directrice cerne ce qui s'est passé à ce moment-là: « On a alors élaboré un cadre stratégique décennal qui mettait en exergue, comme objectif principal, la lutte contre la pauvreté inscrite dans une dynamique de développement durable et solidaire. On a travaillé sur celui-ci jusqu'en 2012, jusqu'au moment où on a organisé à Lyon un forum préparatoire des francophones afin de participer de façon précise et claire à Rio 2012. »

À la suite de cette rencontre internationale qui aura des répercussions percutantes, se posent ces questions majeures: « Comment intégrer l'économie verte dans les préoccupations de la lutte contre la pauvreté et comment assurer la gouvernance du développement durable? Il se trouvait que nous avions déjà travaillé sur ce questionnement-là et que nous avons été en mesure d'apporter notre contribution. »

La Francophonie prend donc un virage dans la foulée de cet événement: « Elle a décidé de faire muer son institut dédié à l'énergie; il conduisait déjà ses activités dans cette dynamique de Rio 2012 et on travaillait sur le renforcement des capacités sur des questions d'énergie et d'environnement, mais dans une perspective de développement durable. On a choisi de se doter d'un institut voué à ce type de développement, ce qui nous servait à ratisser plus large et à embrasser tous ces sujets qui font l'objet de négociations intenses sur le plan international. »

À partir de là, l'Institut de la Francophonie

pour le développement durable (IFDD) s'attelle notamment à produire un coffre d'outils qui aura permis aux négociateurs des pays francophones de participer aux échanges mondiaux sur les objectifs du développement durable, qui devraient prendre fin en septembre 2015.

Dakar et environnement

À titre d'organe subsidiaire de l'OIF, l'Institut a collaboré à la préparation et à la production de la programmation 2015-2022 du sommet de Dakar qui sera soumise aux chefs d'État. Fatimata Dia se penche sur son contenu: « Elle va certainement dans le sens de renforcer la langue française comme objectif premier de notre organisation et de bien positionner les francophones dans l'espace international, et elle s'inscrit de plus dans la voie de travailler avec les différentes catégories d'acteurs du développement au sens large, pour prendre en charge les questions de pauvreté et de développement durable. »

Elle cerne le bien-fondé de ce programme: « On a compris aujourd'hui — ce que les études scientifiques ont montré — qu'on ne peut pas lutter contre la pauvreté sans intégrer cette dynamique du développement durable; elle est nouvelle en matière de réflexion sur les façons d'améliorer les conditions de vie des populations, d'où l'intérêt de mobiliser pour cette cause le citoyen averti, le secteur privé, les collectivités locales, en plus des partenaires classiques que sont les gouvernements, les administrations, les universités, etc. »

Cette programmation renferme les grands enjeux de société d'aujourd'hui: « Notre participation à Dakar a déjà été intégrée dans ce document. Et nous serons également présents au Sénégal pour participer aux différentes tables rondes qui se dérouleront en marge du sommet et à d'autres activités que nous menons de manière traditionnelle avec nos partenaires rapprochés. »

Collaborateur
Le Devoir

FRANCOPHONIE

VIE PRIVÉE

Des différences culturelles

CLAUDE LAFLEUR

En Amérique du Nord, nous n'avons pas les mêmes soucis de protéger notre vie privée qu'en Europe, constate M^e Jean Chartier, président de la Commission d'accès à l'information du Québec. «*En Europe, dit-il, les grandes guerres ont marqué l'imaginaire et les préoccupations des citoyens et c'est pourquoi ceux-ci sont si soucieux de la protection de leurs renseignements personnels. Or, nous, nous n'avons pas cette préoccupation à l'égard de la collecte des renseignements personnels qui nous concernent.*»

M^e Chartier préside également l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP), créée en 2007 par son prédécesseur et par son homologue français. «*Les fondateurs de l'AFAPDP trouvaient important de faire en sorte que les pays de la Francophonie puissent s'entraider et inciter d'autres pays, particulièrement en Afrique de l'Ouest, à se doter de législations qui visent la protection des données personnelles de leurs concitoyens.*»

La menace du cellulaire

Lors de la création de l'association, le Québec, le Nouveau-Brunswick, le Canada, la Belgique, la Suisse, la France et le Luxembourg possédaient déjà de telles lois. «*Mais nous apprenons beaucoup les uns des autres, ne serait-ce que par l'expérience européenne*», observe Jean Chartier.

L'AFAPDP compte en outre une dizaine de pays de l'Afrique francophone, où la situation diffère de celle qui prévaut en Europe et en Amérique du Nord.

En Afrique, le «*problème*», selon M^e Chartier, vient de la place qu'occupent les cellulaires. «*Les Africains font vraiment tout avec leur téléphone cellulaire. C'en est vraiment étonnant!*»

Par conséquent, leurs cellulaires contiennent énormément de données personnelles. Or ce que la plupart des Africains ignorent, c'est que les fournisseurs de services sont pour la plupart européens.

Les seize membres de l'AFAPDP se rencontrent donc pour partager leurs expériences et pour s'émuler les uns les autres. «*Vous comprendrez qu'il est très enrichissant de partager l'expérience de chacune de nos sociétés respectives*», indique le président de l'AFAPDP.

Collaborateur
Le DevoirCOMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION
M^e Jean Chartier, président de la Commission d'accès à l'information du Québec

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Présente dans une centaine de pays

En 1959, deux Québécois se sont révélés être des visionnaires en songeant à la création de la première mouture de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Jean-Marc Léger, ancien journaliste du *Devoir*, et André Bachand, directeur des affaires extérieures de l'Université de Montréal, ont contribué à la fondation d'un organisme qui était nécessaire à l'époque et qui demeure encore essentiel de nos jours, selon Abderrahmane Rida, vice-recteur à la programmation et au développement de l'AUF.

VICKY FRAGASSO-
MARQUIS

Dans les années 1960, instaurer une agence pour accroître la solidarité entre les universités était important pour les pays qui venaient d'accéder à l'indépendance, notamment en Afrique. «*La première mission, à l'époque, était d'utiliser la langue française comme instrument mis au service de la coopération internationale*», a relaté M. Rida.

En 1961, 40 universités québécoises, françaises et africaines se sont ralliées à l'idée de MM. Léger et Bachand, à la conférence fondatrice de l'Association des universités

entièrement ou partiellement de langue française (devenue l'AUF en 1998) à Montréal. Selon M. Rida, le terme «partiellement» est important puisqu'il démontre l'ouverture de l'organisation à des universités situées un peu partout dans le monde.

«*Aujourd'hui, nous avons des universités membres de cette association qui viennent de l'Asie, de l'Europe centrale ou orientale, du Maghreb et de l'Amérique latine*», a-t-il remarqué. Ainsi, l'organisation, qui avait une portée modeste à ses débuts, compte de nos jours 800 établissements d'enseignement dans 100 pays.

Ce n'est pas pour rien que

les pays sont si nombreux à s'unir au sein d'une organisation francophone, alors que le monde est si interconnecté. «*Qui dit mondialisation dit défis à relever. On ne peut le faire qu'ensemble, dans la solidarité, où les uns apprennent des autres, dans un esprit de développement de la recherche*», a expliqué le vice-recteur.

La mission de l'agence a donc bien changé depuis ses débuts, alors qu'elle est davantage axée aujourd'hui sur le partage des connaissances entre les chercheurs. Ainsi, les scientifiques des différentes universités dans le monde peuvent s'entraider et faire avancer les connaissances dans un domaine avec leurs forces spécifiques.

Un rôle de soutien

Or M. Rida rappelle que l'AUF joue d'abord un rôle de soutien auprès des universités, qui doivent elles-mêmes prendre les initiatives. «*Ce sont les universités qui font appel les uns aux autres. Nous, on leur offre un cadre*», a-t-il précisé.

Les gouvernements vont aussi parfois faire appel à l'AUF pour reconstituer leur système scolaire, note M. Rida. Par exemple, la Côte d'Ivoire, qui a connu des crises politiques importantes, a sollicité les services de l'agence pour former une nouvelle génération de professeurs et mettre en place des programmes de formation.

Il arrive aussi que des pays demandent les recommandations de l'agence pour améliorer leurs établissements universitaires. «*Cela se fera avec l'aide de collègues qui viennent d'universités membres situées dans d'autres contrées, comme le Québec, la France et la Belgique*», a précisé M. Rida.

Ce soutien de l'AUF s'exprime d'ailleurs par l'attribution de bourses à des étudiants ou à des professeurs qui voudraient aller apprendre dans d'autres universités francophones. Encore une fois, par contre, ce sont les universités qui doivent en faire la demande en présentant des projets précis à l'agence.

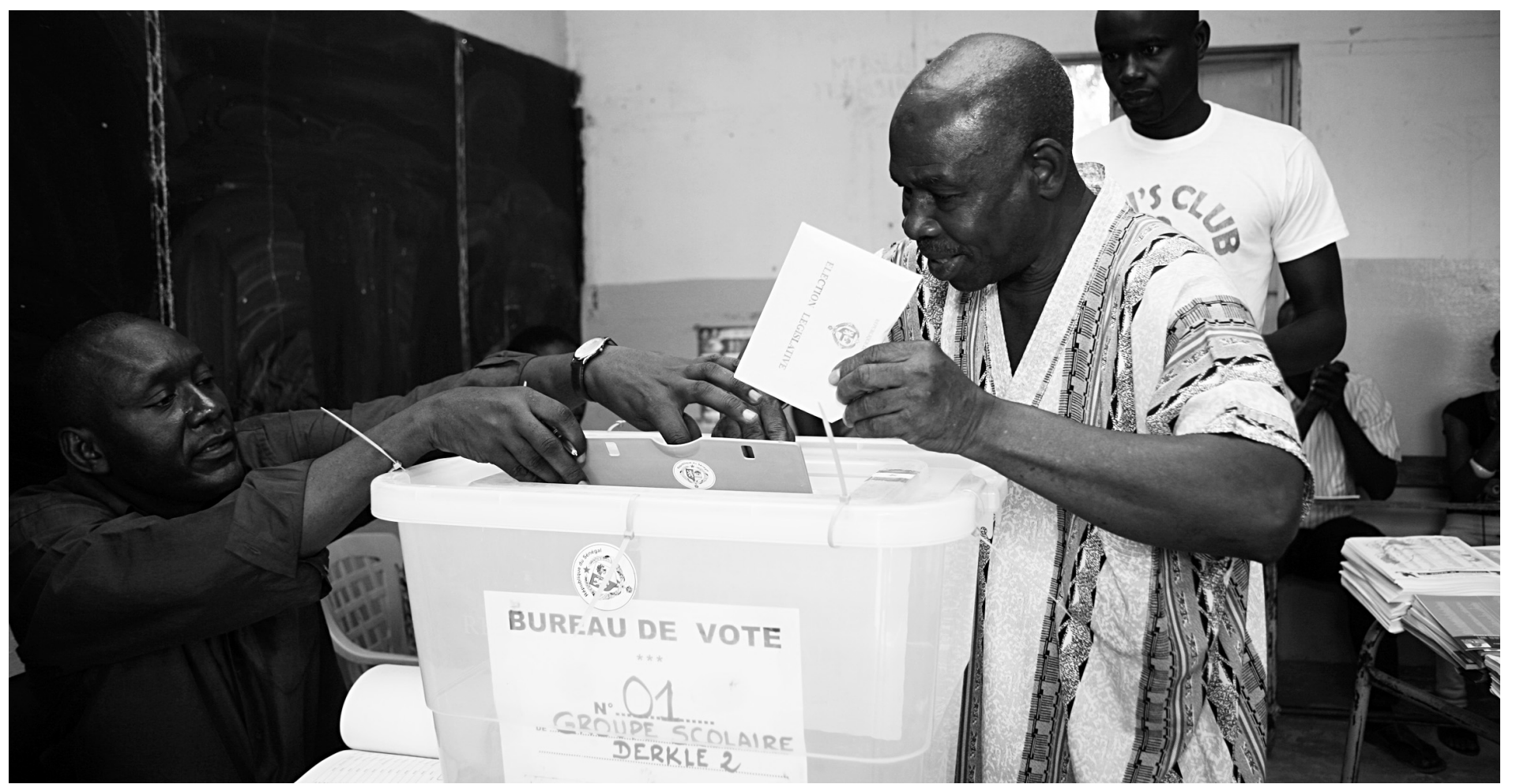
En 2012-2013, quelque 1500

personnes ont pu aller étudier ou enseigner dans d'autres pays avec l'aide financière de l'AUF.

Des avantages pour tous

Selon M. Rida, toutes les universités bénéficient de tels partenariats, et pas seulement celles qui sont dans les pays en voie de développement. D'abord, cette collaboration entre les chercheurs des différents pays est précieuse pour tous, puisqu'elle permet de faire avancer la science.

Cette relation donne aussi aux universités de pays plus nantis l'occasion de s'implanter dans des régions où il y a un développement économique important, notamment en Afrique. Les défis sont stimulants pour les universités québécoises, par exemple, qui détiennent des expertises pour former des cadres. «*Les universités [africaines] font face à des défis, mais ce sont des défis positifs*», estime M. Rida.

Collaboratrice
Le Devoir

MAMADOU TOURE BEHAN AGENCE FRANCE-PRESSE

«*Dans les faits, il faut voir les élections comme un cycle en continu et professionnaliser les administrations électorales de façon à ce que tout ne soit pas à recommencer chaque fois. C'est là la mission du RECEF*», soutient la directrice générale des élections (DGE), M^e Lucie Fiset.

RÉSEAU DES COMPÉTENCES ÉLECTORALES FRANCOPHONES

Stimuler la démocratie

CLAUDE LAFLEUR

Chaque année, Élections Québec accueille des délégations étrangères qui viennent voir de quelle façon on vit la démocratie. «*Depuis le commencement de nos activités de coopération internationale, qui remonte au début des années 1990, on compte plus de 200 accueils de délégations étrangères ainsi que 200 missions à l'étranger*», indique M^e Lucie Fiset, directrice générale des élections (DGE). «*Les délégations viennent nous voir pour*

s'inspirer de nos façons de faire et pour voir comment ce qu'on fait ici au Québec pourrait s'appliquer dans leur pays», enchaîne Catherine Lagacé, d'Élections Québec, secrétaire général du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF).

Élections Québec se rend à l'étranger pour réaliser trois types de mission, à savoir des missions d'observation électorale, des missions d'évaluation des besoins du pays visité et des missions d'assistance technique. «*On s'assoit avec les gens là-bas*

pour leur donner un coup de main dans leur processus électoral», résume M^e Fiset.

Fort de cette expérience et de concert avec la France, Élections Québec a créé en 2011 le Réseau des compétences électorales francophones. «*Ce réseau a pour objectif de contribuer à professionnaliser et à consolider les administrations électorales par l'entremise d'échanges et de bonnes pratiques*», indique M^{me} Lagacé. Le RECEF aide ainsi les pays francophones en Afrique de l'Ouest à développer leur système électoral démocratique.

Ces pays n'ont pas une organisation permanente comme au Québec. «*Dans les faits, il faut voir les élections comme un cycle en continu et professionnaliser les administrations électorales*, de poursuivre M^e Fiset, *de façon à ce que tout ne soit pas à recommencer chaque fois. C'est là la mission du RECEF.*»

Le Réseau des compétences électorales francophones compte en plus du Québec, du Canada, de la France et de la Belgique, douze pays d'Afrique (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte

d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Congo (RDA), Rwanda et Sénégal), de même que la Moldavie et Madagascar ainsi que deux membres temporaires (Mauritanie et République centrafricaine).

«*Le RECEF est un réseau d'échanges*, indique Lucie Fiset. *Lorsqu'on se rencontre, ce n'est pas nous qui aidons l'Afrique, mais on apprend beaucoup les uns des autres et on s'enrichit par nos échanges. Ce n'est pas une dynamique d'aide Nord-Sud.*»

Collaborateur
Le Devoir

Un réseau d'associations professionnelles francophones

Faire entendre la voix francophone dans les associations internationales et avoir davantage de poids face aux instances internationales, voilà le but que s'est fixé le Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF). En 2011, cinq associations professionnelles francophones ont constitué ce réseau afin de favoriser la protection et la promotion de la langue française dans leurs domaines de compétence. Le RAPF regroupe à présent 14 associations professionnelles.

En fait, depuis une cinquantaine d'années, des dizaines d'associations professionnelles francophones ont été créées et fonctionnent activement à l'échelle internationale. Elles couvrent des activités et des métiers aussi variés que le droit à la santé, la comptabilité et la normalisation, la gestion de projets de construction, etc. Il s'agit, dans bien des cas, de regroupements francophones au sein d'organisations internationales plus vastes.

Cependant, en 2010, cinq de ces associations professionnelles ont souhaité mettre en commun leurs efforts et leurs ressources au sein d'un réseau organisé. Il s'agissait de partager la similitude de leurs problématiques, leurs expériences et la mise en œuvre de stratégies communes de protection et de promotion de la langue française. Les associations fondatrices du RAPF ont ainsi

espéré créer une synergie entre elles afin de se développer. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a accompagné la mise en place du réseau et soutient ses activités.

Ce réseau regroupe ainsi les associations professionnelles francophones des notaires, des experts comptables, des établissements de formation en assurance, des jeunes dirigeants d'entreprise et des fonctionnaires d'organisations internationales. Il comprend également les géomètres, les normalisateurs, les ingénieurs et scientifiques, les gestionnaires de projet ainsi que les ingénieurs et responsables de maintenance.

Le RAPF compte enfin diverses associations de professionnels de la santé, dont celles des infirmiers et infirmières, des technologues biomédicaux, des physiothérapeutes et des ordres de pharmaciens francophones.

Créé sur la base de la Charte de la Francophonie, ce réseau cherche en fin de compte à favoriser le rayonnement de la langue française et le dialogue des cultures. Il œuvre en outre à valoriser le français en tant que langue technique, scientifique, juridique, économique et financière. Le RAPF constitue une assemblée où l'on débat de problématiques communes liées à une conception francophone des métiers ou des professions et à une formation particulière. Ses membres s'unissent afin de mieux défendre l'usage de la langue française dans le monde du travail, tout en faisant valoir une vision, une culture et un système francophones sur les plans juridique, technique et scientifique.



**La Francophonie
contribue à un monde
plus juste** en favorisant
le dialogue entre
les 5 continents

274 millions de locuteurs dans le monde.
125 millions d'apprenants chaque année.
60% des francophones ont **moins de 30 ans**.



**Le français
est une chance**
francophonie.org

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

